

Souhaitez-vous rencontrer d'autres parents d'élèves, partager vos expériences ?

Outre ce dépliant, l'**APE Plateau du Jorat** propose :

- Des échanges d'informations sur l'école,

- Service de devoirs surveillés,

- Liste de dépannage-repas,

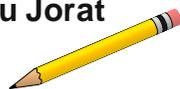
- Troc annuel,

- Soirées d'informations sur les méthodes d'enseignement des maths, du français et de l'allemand,

- le dépliant « *Votre enfant entre à l'école* »,

- Adresses utiles,

- Bulletin de l'apé Vaud (trimestriel).



Association vaudoise des Parents d'Élèves **Plateau du Jorat**
Case postale 76, 1410 Thierrens
plateau-du-jorat@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

Etablissement scolaire du Plateau du Jorat ESPJ

Désigne l'établissement scolaire dans lequel les enfants des 20 villages et hameaux de notre région suivent leur scolarité :

- 5 sites
- 1 direction commune pour deux établissements (Plateau du Jorat et Pailly-Bercher), Madame Marianne Pierret
- direction et secrétariat à Thierrens

Rue du Collège 13

Case postale 22

1410 Thierrens

021 905 06 40 ou eps.plateaudujorat@vd.ch

Association scolaire intercommunale du Plateau du Jorat ASIPJ

ASIPJ

Les 14 communes concernées par les activités de l'ESPJ sont regroupées en association intercommunales sous la présidence de Monsieur Alain Liardon. L'ASIPJ est responsable des bâtiments et des transports scolaires, de l'accueil parascolaire et de la mise en place du Conseil d'Etablissement.

Conseil d'Etablissement

CET

Le Conseil d'Etablissement compte 12 membres élus pour la législature 2011-2016 à fin 2011.

Présidence : Monsieur René Pernet, représentant des communes

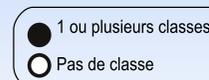
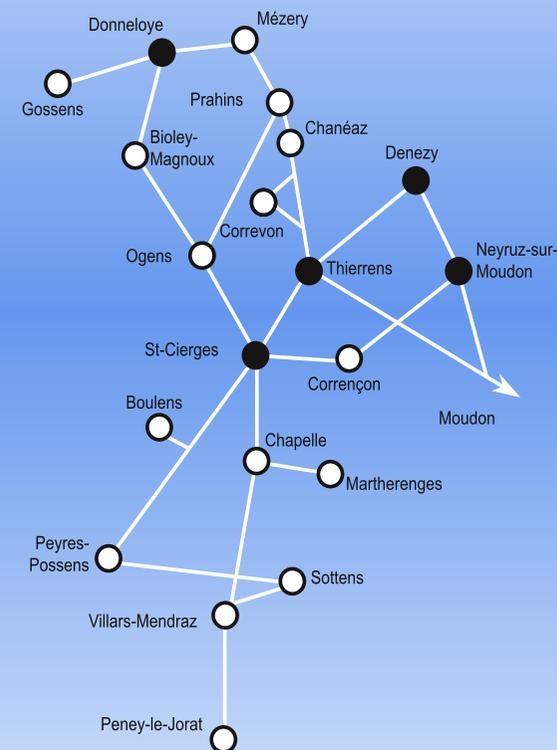
mars 2012 - sous réserve d'erreurs et de modifications - tous droits réservés sauf images



Association vaudoise des parents d'élèves **Plateau du Jorat**
Case postale 76, 1410 Thierrens
plateau-du-jorat@ape-vaud.ch

Vous arrivez sur le Plateau du Jorat

Informations utiles sur l'organisation de l'école



CIN cycle initial	St-Cierges, Thierrens ou Donneloye	1
CYP 1 1er cycle primaire	St-Cierges, Thierrens, Donneloye ou Denezzy	2
CYP 2 2ème cycle primaire	St-Cierges, Thierrens, Donneloye ou Neyruz	3
CYT cycle de transition	Thierrens	4
		5
		6
		7
		8

VSO voie secondaire à options Thierrens	VSG voie secondaire générale Thierrens	VSB voie secondaire baccalauréat Moudon (Yverdon dans certains cas)	9
			10
			11

pour la suite de la formation, voir le schéma officiel :

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/formVD.pdf

Le passage VSO => VSG et VSG => VSB est possible sous conditions en fin de 9ème HarmoS.

Des raccords VSO => VSG et VSG => VSB sont proposés après la 11ème HarmoS.



Informations générales

Il y a des bâtiments scolaires dans cinq villages et l'enclassement dépend du domicile (CIN, CYP 1 et 2, VSB), du degré, des effectifs et des transports.

Votre enfant n'ira peut-être pas dans l'école de votre village.

Les élèves du Plateau du Jorat rentrent à midi, sauf la majorité de ceux qui sont en classe à Moudon.

Accueil parascolaire :

- Devoirs surveillés organisés par le groupe apé Plateau du Jorat avec le soutien financier de l'ASIPJ, à Thierrens de 16h20 à 17h30 et à St-Cierges de 15h30 à 17h00
- Les Moussaillons à St-Cierges

- Le groupe apé Plateau du Jorat établit une liste de personnes pouvant offrir un dépannage repas, distribuée à tous les élèves en septembre.
- cantine à Moudon



sites Internet utiles

- DFJC : <http://www.dfj.vd.ch/>
- ESPJ : <http://espj.educanet2.ch>
- APE : ape-vaud.ch
- vacances scolaires : <http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dfjc/vacances-scolaires/>
- horaires des bus : <http://espj.educanet2.ch/info/ESPJ/Lorganisation.html>
- abréviations : http://www.ape-vaud.ch/article.php?id_article=282

L'école a lieu les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi. Les élèves des CIN 1 et 2 ont 5 et 7 demi-journées d'école par semaine. Les horaires dépendent du lieu d'enclassement et des transports.



Transports

Les allers et retours entre votre village et l'école sont assurés par des chauffeurs professionnels de Car Postal. (bus de ligne et ScolaCar).

Les horaires sont transmis par courrier dans le courant de l'été.

Le secrétariat de l'ESPJ répondra à vos questions concernant les transports.



Quelques règles:

- être à l'arrêt du bus 5 minutes avant le départ
- avoir un comportement correct à l'arrêt et dans le bus
- ne pas bousculer, ni se précipiter devant le bus
- saluer le chauffeur, respecter ses consignes
- s'asseoir
- s'attacher dans les ScolaCar

Les enfants sont sous la responsabilité des parents jusqu'à l'entrée en classe.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'autres parents dont les enfants sont déjà scolarisés.

